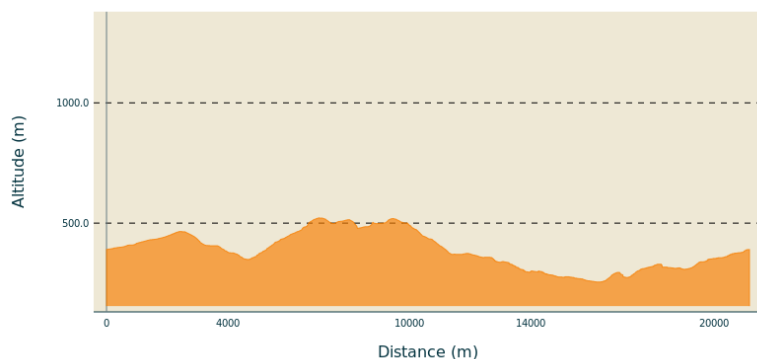


Parcours VTT FFC n°34 - ROUGE - Les Embrussiers

Pays Beaume Drobie

Profil altimétrique



Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h 30

Longueur : 21.2 km

Dénivelé positif : 512 m

Difficulté : Difficile

Échelle de cotation :

Echelle de cotation VTT : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Salle des fêtes de La Blache, Payzac

Arrivée : Salle des fêtes de La Blache, Payzac

Balisage : 🚩 VTT Circuit local

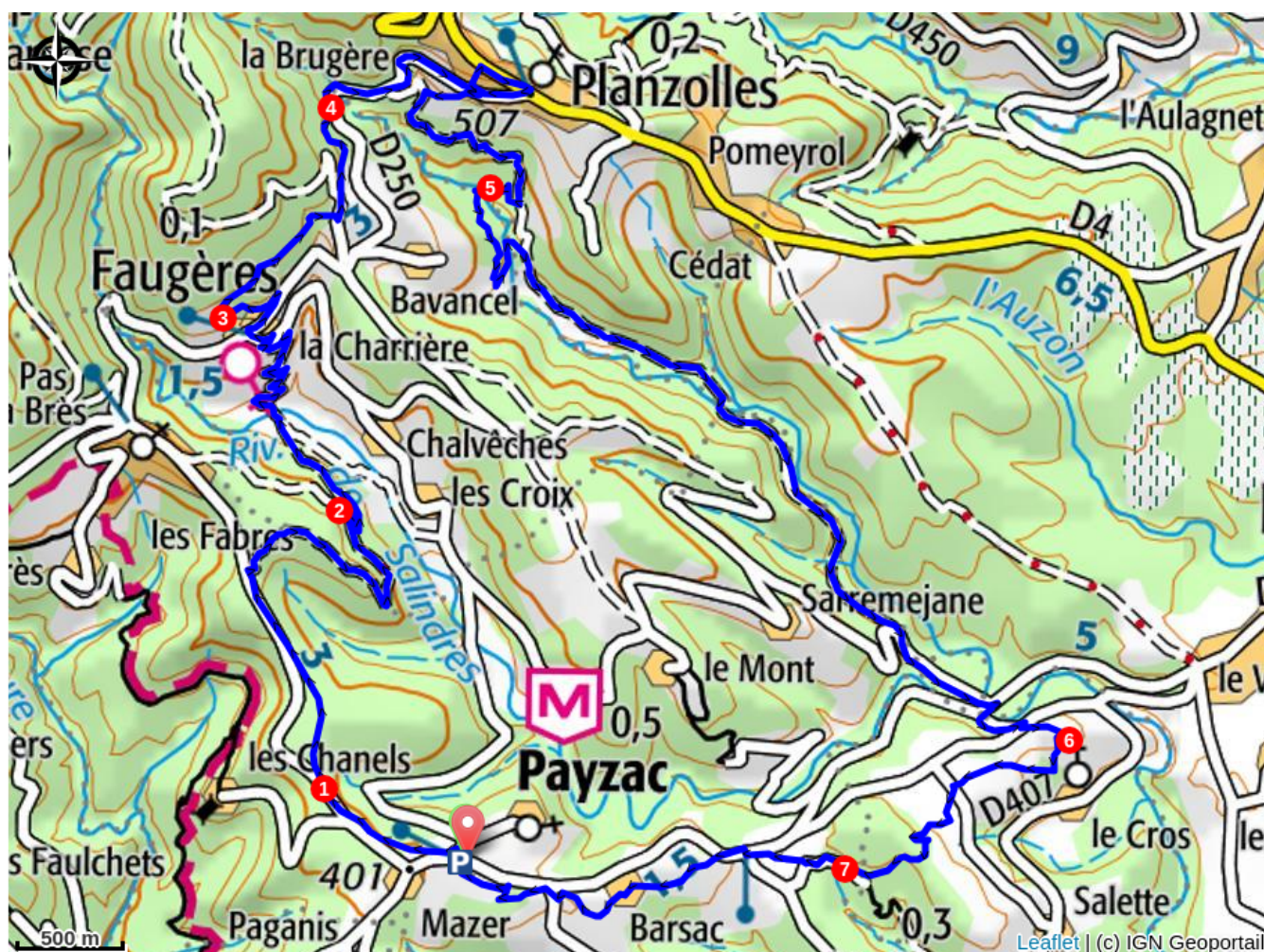
Communes : 1. PAYZAC 2. FAUGERES 3. PLANZOLLES 4. LABLACHÈRE 5. SAINT-GENEST-DE-BEAUZON

Suivre le balisage FFC VTT 🚩 n°34 Rouge

Depuis la place de la Blache, traverser la route D207 en direction du centre village de Payzac. Tourner rapidement à

gauche sur le chemin entre les murets. Une petite marche abrupte sur votre gauche vous permet de rejoindre la route D207.

1. Bifurquer sur une piste démarrant par une côte caillouteuse de 100 mètres qui s'adoucit jusqu'à la jonction avec la route.
2. Descendre vers le hameau de Gratte, perché à flanc de montagne. Rejoindre la vallée du Salindres et aborder la remontée vers le village de Faugères. Faire un léger crochet pour admirer son église fortifiée.
3. Prendre la montée technique en single. Possibilité de portage avant de rejoindre la piste.
4. Profiter ce single à flanc de colline, assez simple au départ puis plus technique sur la fin. Gagner le village de Planzolles par la route et descendre dans la vallée des Embrussiers. Prendre attention au début du chemin de descente par un enchaînement de marches et d'épingles.
5. Faire une pause au moulin de Marceau. Il est possible de visiter sur réservation ce moulin restauré ou bien de parcourir les alentours en accès libre. Sur la route, admirer la grange monastique de Chabroulière, édifice en cours de rénovation.
6. Au hameau Le Salel, prendre à droite et prendre le sentier technique. Après la bifurcation avec le circuit bleu, continuer à monter par une succession de calades techniques. Finir par une piste desservie par une petite descente où les marches s'enchaînent.
7. Les points de vue s'ouvrent sur la basse vallée de l'Ardèche (Sampzon, montagne de la Serre). Passer à travers les champs de vignes par des calades cernées de murets en grès. Profiter au hameau de Barsac des ruelles fleuries, des arceaux et des maisons de caractères.



! Recommandations

Pour profiter pleinement de votre sortie, restez sur les chemins balisés et adaptez votre rythme. Le piéton est toujours prioritaire : soyez prudent et souriant ! Vérifiez votre VTT, prenez de l'eau et de quoi réparer. Prévenez vos proches si vous

partez seul. Casque conseillé. Respectez cultures et propriétés, refermez les barrières, attention aux engins. Gardez vos détritus, soyez discret et respectueux de la nature.

En cas de besoin : 18 ou 112.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Joyeuse (11 km) suivre la D104 puis la D207. Depuis Les Vans (8 km), aller à Chambonas puis suivre la D250.

Parking conseillé

Salle des fêtes de La Blache, Payzac



Lieux de renseignement

Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche

contact@cevennes-ardeche.com

Tel : +33 (0)4 75 37 24 48

<https://www.cevennes-ardeche.com/>

Site de pratique FFC

<https://sitesvtt.ffc.fr/sites/espace-velo-territorial-des-cevennes-dardeche/>